



COM17

Pour diffusion IMMÉDIATE

« Châteauguay, économez pour l'avenir »

## Châteauguay lance une campagne de sensibilisation pour freiner la surconsommation de l'eau potable

**Châteauguay, le 4 juin 2024** – Suite à un épisode précoce de grandes chaleurs enregistrées au mois de mai et au retour des températures élevées depuis quelques jours, la Ville de Châteauguay lance une campagne de sensibilisation visant à modifier certains comportements pour réduire la surconsommation d'eau potable sur son territoire et diminuer la pression grandissante sur son réseau de distribution d'eau potable.

Axée sur le format numérique, les réseaux sociaux et le support imprimé, la campagne se déclinera en pas moins de 10 messages, qui apportent chacun une statistique, un conseil ou un fait parlant concernant la consommation de l'eau sur le territoire de Châteauguay. Par exemple : saviez-vous que les Châteauguois.e.s utilisent pas moins de 292 litres d'eau par jour, en comparaison à 223 litres pour la moyenne canadienne? Ou qu'il est possible de rediriger l'eau des gouttières pour l'arrosage des plates-bandes, de la pelouse et pour le remplissage d'un baril récupérateur d'eau de pluie?

Avec pour slogan « Châteauguay, économez pour l'avenir » et arborant une toute nouvelle identité visuelle, la campagne mise également sur l'humour et sur le rappel de certains points de la réglementation municipale visant la consommation d'eau potable dans la municipalité.

« L'eau est une ressource précieuse et indispensable, que nous n'avons pas en quantité illimitée. Au cours de la dernière année, nous avons particulièrement fait des efforts dans la lutte contre les changements climatiques, en faisant de la protection de l'environnement l'une de nos priorités. La sensibilisation à la surconsommation de l'eau potable est la suite logique à nos actions. Ensemble, par de simples petits gestes, nous sommes en mesure de faire la différence, au bénéfice des générations futures », explique Éric Allard, maire de Châteauguay.

Soucieuse d'en faire toujours plus, la Ville a procédé à l'installation de deux prises d'eau non potable pour pallier à ses besoins d'arrosage et de nettoyage, un geste qui permettra de réduire davantage la consommation d'eau potable de la municipalité.

...2



## Quelques trucs et astuces pour éviter les pics de consommation d'eau :

- Utiliser de l'eau en provenance de **contenants récupérateurs d'eau de pluie** pour l'arrosage des fleurs et aménagements ;
- Si vous avez un système d'arrosage automatique, respecter la réglementation municipale pour l'arrosage de la pelouse, soit **les lundis entre 21 h et minuit** pour les résidences dont l'adresse est paire et **les mardis entre 21 h et minuit** pour les résidences dont l'adresse est impaire. S'il a plu durant la journée, modifier la programmation de votre système pour ne pas arroser inutilement ;
- Remplir son spa ou sa piscine **entre 20 h et 6 h le lendemain matin**, de façon à éviter les périodes de pointe et à ne pas enfreindre la réglementation municipale ;
- Il n'est pas nécessaire de vidanger l'eau de la piscine avant de la remplir.

## Possible eau colorée

Les périodes de pointe ou de grande consommation augmentent la vitesse d'écoulement de l'eau dans les conduites, ce qui peut provoquer le détachement de fines particules de fer sur les parois des tuyaux. Une fois dans l'eau, ces particules sont susceptibles de modifier la coloration de l'eau, lui donnant une teinte jaunâtre ou brunâtre. Malgré cette couleur inhabituelle, l'eau demeure **parfaitement potable** et ne présente **aucun risque pour la consommation**.

Si une telle situation se produit, il est suggéré de laisser couler les robinets d'eau froide jusqu'à ce que l'eau redevienne incolore. Cette opération peut prendre jusqu'à 60 minutes.

D'autres facteurs peuvent augmenter la fréquence de ces épisodes, comme les opérations sectorielles de rinçage du réseau d'aqueduc, pour lesquelles des avis sont lancés sur une base hebdomadaire via l'interface citoyenne MonDossier. Les citoyens désirant recevoir les avis à cet effet peuvent s'inscrire en ligne au [mondossier.chateauguay.ca](http://mondossier.chateauguay.ca).

Pour tous les détails concernant l'eau potable, des conseils pour l'utilisation judicieuse de cette ressource ou de possibles restrictions d'arrosage, visitez notre site Web au [ville.chateauguay.qc.ca/eau](http://ville.chateauguay.qc.ca/eau).